

Assises départementales de l'école rurale en Seine-Maritime, organisées par l'Association des maires Ruraux de ce département

(Quelques notes prises au vol)

Invités : l'administration territoriale (préfet, s/s préfet...), l'administration de l'éducation nationale (DASEN), les élus (député-e-s, sénatrices), les maires ruraux, la FNER...

JF Lemesle (pdt maires ruraux 76) présentation

R Vimont (maire de Grainville) présentation

A Lucas : présente le résultat (provisoire) du questionnaire envoyé aux maires du 76.

JF Lemesle : convention-cadre, la défend avec quelques réserves

Sénatrice : travaille dans une commission qui désapprouve l'amendement « école-collège » et la systématisation des regroupements. Parle d'alliance éducative là où ça fonctionne, de ne pas détricoter ce qui fonctionne.

Sous-Préfet de Dieppe : convention cadre doit partir du terrain

DASEN : partage le « bon sens paysan »

Difficulté pour lui de faire le lien entre attractivité du village et présence de l'école

Veut promouvoir le regroupement cycle 3 collège

Sa démarche : conserver ce qui fonctionne, mais garder à l'esprit qu'il y a « trop d'écoles »...

Souhaite pérenniser un réseau d'écoles performant

Idéal : présence de plusieurs enseignants dans une école pour mutualiser leurs compétences

Autre idéal : une classe par niveau

Prône la liberté des élus, la responsabilité des acteurs...

Réaction sénatrice : on peut avoir un projet éducatif large tout en gardant les écoles de village

Quelles garanties de garder la compétence scolaire dans le cadre des conventions, quelle garantie de financement en l'absence d'EPCI...

pôles éducatifs concentrés ?

Évelyne : insiste sur les bons résultats des classes uniques, sur le fantasme que représente le soi-disant isolement de celui (celle) qui enseigne dans ces classes.

Étienne : a lu un texte de présentation rapide (voir PJ)

S/s préfet : la convention doit partir du terrain mais il s'agit d'un contrat qui engage la population

Pierre Dufour : reprend l'historique des combats dans le Lot, où l'ensemble des concernés ont débattu (États Généraux), même si le résultat obtenu est juste une carte scolaire moins agressive.

Commune rurale près de Rouen : sera-t-il tenu compte de l'investissement des communes lors de fermetures ?

Autres communes : choquées par le mépris dont elles ont fait l'objet (obligation de recourir au TA).

Pierre Souin : propose d'intervenir dans le 76 auprès des maires.

Autres questions dans la salle :

- formation et affectation des enseignants à revoir.

- réaffectation des locaux après fermeture ?...

Conclusions de circonstance par JF Lemesle, DASEN, S/s préfet